Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260408-DL_2026_04_12-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MESNIL-ROUX
SÉANCE DU 08 avril 2026

Convocation du 02 avril 2026

Secrétaire de séance	Erick MASSON
Nombre de conseillers en exercice	29
Présents : 27	M. HAREAU Mme JACOB M. MASSON Mme BERNARD M. GIRAUD Mme MONSIMET M. VAILLANT Mme TREMAUDANT M. THERIN Mme LEVEQUES M. MERIEULT Mme LEPAYSANT M. GLOAGUEN Mme MARIAIS M. LEVILLAIN Mme LE GARS M. GORON M. COUTURE Mme GAILLARD M. ROUVRAIS Mme JOUQUAND Mme ADAM (arrivée à 18h45) Mme BROSSELLIER M. BLANCHARD DE LA BUHARAYE Mme DELAMARE M. LEMEE M. SAINT-LÔ
Représentés : 2	Mme CHAUVIN par M. HAREAU M. DINAHET par M. THERIN
Absents : 0	
Nombre de conseillers en exercice	29

DL_2026_04_12
Détermination du nombre d'administrateurs du CCAS

Vu l'article R.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles confiant au Conseil Municipal le soin de fixer le nombre d'administrateurs du CCAS en respectant le principe de parité,

M. le Maire propose de fixer le nombre d'administrateurs, en sus du Président, à 10 membres (nota : le CA du CCAS était composé ainsi lors du mandat 2020-2026), répartis comme suit :
- 5 membres élus au sein du Conseil Municipal ;
- 5 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Famille

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-200085868-20260408-DL_2026_04_12-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le nombre et la répartition des sièges d'administrateurs au sein du CA du CCAS telle qu'exposée supra

Le secrétaire de séance

Erick MASSON

Mairie de Mesnil-Roc'h
Ille-et-Vilaine

Le Maire

Rodolphe HAREAU